

Marseille, le - 8 FEV. 2022

MAIRIE des 6 ^e et 8 ^e Arts	
ARRIVE LE : 10/02/22	
Pour Attribution	
<input checked="" type="checkbox"/> Le Maire	<input type="checkbox"/> AG
<input checked="" type="checkbox"/> DGS	<input type="checkbox"/> EC
<input checked="" type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Finances
<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Marchés
<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/>
COPIE A :	

Monsieur Pierre BENARROCHE
Maire des 6^{ème} et 8^{ème} Arrondissements
de Marseille
Villa Bagatelle
125 Rue du Commandant Rolland
13008 MARSEILLE

Cabinet du Maire

Courrier arrivé le 11/02/2022

N° 1114/22/02/00062

Nos réf. : CAB-10110/2022-02-22384
PJ : Tableau propositions 2022
Copie à Monsieur Benoît PAYAN Maire de Marseille

Objet : Programmation de travaux de voirie sur l'exercice 2022

Monsieur le Maire d'Arrondissements,

Par courrier du 10 décembre 2021, je vous informais de l'allocation par le Conseil de Territoire Marseille Provence à votre Mairie de secteur d'une enveloppe financière de 1 575 000 euros consacrée à la réalisation de travaux sécuritaires et de grosses réparations de voirie pour l'année 2022.

Afin de définir une programmation qui permette de passer aux phases travaux, vous trouverez ci-joint un tableau de propositions d'opérations identifiées sur les deux arrondissements composant votre territoire, listées selon l'origine de la demande.

Ce tableau est en effet issu du récolement des propositions de votre Mairie de secteur, de la Mairie centrale qui a transmis au Territoire Marseille Provence un recensement des besoins exprimés, et des services techniques de la Direction de Pôle Voirie Espaces Publics du Conseil de Territoire.

J'attire votre attention sur l'importance de privilégier les chantiers proposés en grosses réparations sur les voies présentant un indice de dégradation forte ou classées en voies structurantes, afin d'assurer la sécurité des déplacements et les échanges entre quartiers, et de pérenniser le patrimoine viaire de notre territoire.

Je vous remercie de me faire un retour sur les priorités de votre Mairie de secteur à hauteur de l'enveloppe financière dédiée, en déclinant celles-ci sur les deux domaines distincts des travaux sécuritaires et des grosses réparations dans des proportions qui permettent d'assurer le bon fonctionnement du réseau viaire.

En ce qui concerne les opérations spécifiques (O.P.I), dont certaines peuvent apparaître dans le tableau en proposition de la Mairie centrale, elles font comme vous le savez l'objet d'une programmation propre. Aussi, afin d'en étudier la planification sur les exercices budgétaires suivants, je vous remercie d'exprimer vos priorités.

Enfin, je vous informe qu'une enveloppe financière spécifique de 1 000 000 euros sera allouée sur l'ensemble de la ville de Marseille pour la réalisation de travaux de sécurisation aux abords des écoles.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire d'Arrondissements, l'expression de mes salutations distinguées.

Roland GIBERTI

Marseille, le - 8 FEV. 2022

MAIRIE des 6 ^e et 8 ^e Arts	
ARRIVE LE : 10/02/22	
Pour Attribution	
<input checked="" type="checkbox"/> Le Maire	<input type="checkbox"/> AG
<input checked="" type="checkbox"/> DGS	<input type="checkbox"/> EC
<input checked="" type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Finances
<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Marchés
<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/>
COPIE A :	

Cabinet du Maire

Courrier arrivé le 11/02/2022

N° 1111/22/02/00062

Monsieur Pierre BENARROCHE
Maire des 6^{ème} et 8^{ème} Arrondissements
de Marseille
Villa Bagatelle
125 Rue du Commandant Rolland
13008 MARSEILLE

Nos réf. : CAB-10110/2022-02-22384
PJ : Tableau propositions 2022
Copie à Monsieur Benoît PAYAN Maire de Marseille

Objet : Programmation de travaux de voirie sur l'exercice 2022

Monsieur le Maire d'Arrondissements,

Par courrier du 10 décembre 2021, je vous informais de l'allocation par le Conseil de Territoire Marseille Provence à votre Mairie de secteur d'une enveloppe financière de 1 575 000 euros consacrée à la réalisation de travaux sécuritaires et de grosses réparations de voirie pour l'année 2022.

Afin de définir une programmation qui permette de passer aux phases travaux, vous trouverez ci-joint un tableau de propositions d'opérations identifiées sur les deux arrondissements composant votre territoire, listées selon l'origine de la demande.

Ce tableau est en effet issu du récolement des propositions de votre Mairie de secteur, de la Mairie centrale qui a transmis au Territoire Marseille Provence un recensement des besoins exprimés, et des services techniques de la Direction de Pôle Voirie Espaces Publics du Conseil de Territoire.

J'attire votre attention sur l'importance de privilégier les chantiers proposés en grosses réparations sur les voies présentant un indice de dégradation forte ou classées en voies structurantes, afin d'assurer la sécurité des déplacements et les échanges entre quartiers, et de pérenniser le patrimoine viaire de notre territoire.

Je vous remercie de me faire un retour sur les priorités de votre Mairie de secteur à hauteur de l'enveloppe financière dédiée, en déclinant celles-ci sur les deux domaines distincts des travaux sécuritaires et des grosses réparations dans des proportions qui permettent d'assurer le bon fonctionnement du réseau viaire.

En ce qui concerne les opérations spécifiques (O.P.I), dont certaines peuvent apparaître dans le tableau en proposition de la Mairie centrale, elles font comme vous le savez l'objet d'une programmation propre. Aussi, afin d'en étudier la planification sur les exercices budgétaires suivants, je vous remercie d'exprimer vos priorités.

Enfin, je vous informe qu'une enveloppe financière spécifique de 1 000 000 euros sera allouée sur l'ensemble de la ville de Marseille pour la réalisation de travaux de sécurisation aux abords des écoles.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire d'Arrondissements, l'expression de mes salutations distinguées.

Roland GIBERTI